

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Date de convocation :  
13 mai 2025

Date d'affichage :  
13 mai 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU**

**Séance du 03 Juillet 2025**

L'An deux mille vingt-cinq, le 03 juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : Pascal BARBERET, Elisabeth NOYEMIAN, Florence CAPITAIN, Jean-Louis MANGIN, Serge SAUVAGERE Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Céline PORTOLES, Céline PARIS, Clémence HARNIST,

Absents excusés : Dominique MOREL (pouvoir à Elisabeth NOYEMIAN), Gérard NIMSGERN (pouvoir à Jean-Pierre SINDONINO), Romain BELIGAT, Justin SAFFROY,

Secrétaire de séance : Florence CAPITAIN

**AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LE DEVIS DE LA REFECTION DU PARQUET DE LA CLASSE CE ET MAIRIE. –  
Délibération n° 2025-37**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le devis concernant la réfection du parquet de la classe CE et de la salle du conseil de la mairie ;

**Considérant** que la nécessité de procéder à la remise en état des parquets vieillissants de la salle de classe de classe du cours élémentaire et de la salle des mariages de la mairie ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

- Décide de valider le devis l'entreprise Sarl Parquets Hooghe d'un montant de 10 908.00 € HT pour la réfection des parquets de la classe CE et de 2 240.00 € HT pour ceux de la salle de mariage

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire,



Pascal BARBERET